



MOBILISÉS

Pendant le confinement, les services de la Ville et de la Communauté de communes ont continué à assurer les missions essentielles, tout en préparant la sortie de crise.

► Fourniture d'eau potable, ramassage des ordures ménagères, aide à domicile, portage des repas... Autant de services à la population assurés par les agents de la Communauté de communes du Pays fléchois et de la Ville, tout au long de l'année. Y compris pendant le confinement.

Dès le 17 mars, une cellule de crise s'est constituée à l'hôtel de ville de La Flèche pour organiser leur fonctionnement, dans le respect des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement. « *L'organisation des services publics était cruciale pour que les citoyens vivent cette période le plus sereinement possible* », estime Guy-Michel Chauveau, maire et président de la Communauté de communes.

Crise ou pas, hors de question de ne pas répondre aux besoins

des habitants et en particulier des plus vulnérables. C'est ainsi que très rapidement, les services municipaux et communautaires se sont mis en ordre de marche.

Sur le terrain

S'adapter et innover auront été les maîtres mots pour beaucoup d'entre eux. Comme la bibliothèque municipale, qui a proposé des ressources numériques à ses lecteurs. Le service Enfance jeunesse, qui a organisé des animations virtuelles pour son jeune public. L'Espace multimédia, qui a accompagné à distance les personnes démunies face à l'outil numérique. Sans oublier l'école de musique, dont les enseignants ont inventé de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Pendant cette période, le télé-

travail est devenu de mise pour tous les agents dont les missions le permettaient : le service Urbanisme par exemple, pour l'instruction des dossiers ou l'Action économique, aux côtés des entreprises, artisans et commerçants.

D'autres encore ont préparé l'après confinement en entretenant les espaces verts, La Monnerie, les terrains de sport, les bâtiments publics, le centre aquatique, en assurant les missions d'état-civil... Sans oublier, sur le terrain, la Police municipale, les agents chargés de l'organisation des marchés et le personnel des écoles, dans le cadre du service minimum d'accueil des enfants de soignants.

Bientôt une lettre d'informations

Le fil quotidien de l'actualité en confinement s'interrompt avec cet article. Il sera remplacé par une lettre d'informations bimensuelle papier et numérique. Rendez-vous fin mai.